

COUR D'APPEL DE BOURGES

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTREE

12 FEVRIER 2010

Discours prononcé par :

Stéphane NOEL, Procureur Général

Monsieur le Président de chambre doyen,

Mesdames et Messieurs les magistrats de
la Cour,

Madame le Préfet,

Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

vosre fidélité à nos audiences solennelles nous honore et montre votre attachement à la vie de cette cour ; soyez en vivement remerciés.

Monsieur le représentant du Conseil supérieur de la magistrature, Monsieur le procureur de la République de Perpignan, la cour est heureuse de vous accueillir.

Il y a quelques mois, vous étiez avec d'autres membres du Conseil supérieur de la magistrature en visite sur le ressort.

J'espère que nous vous avons laissé une impression positive que vous avez pu transmettre utilement au président du tribunal de grande instance de Perpignan.

Madame et Messieurs les chefs de cour soyez les bienvenus.

Votre présence témoigne de l'importance que revêt l'installation d'un chef de cour pour l'ensemble de la communauté judiciaire.

Certains sont venus en voisins, d'autres en amie fidèle du BERRY, n'est ce pas chère Catherine Trochain !

Lorsque j'observe qu'en quelques mois les tribunaux de grande instance de Montpellier et de Perpignan ont donné deux premiers présidents, je ne peux m'empêcher de penser, chère Catherine, que la cour d'appel de Montpellier n'est pas un vivier mais une pouponnière !

Mesdames et Messieurs les magistrats de Perpignan, de Grasse et de Foix, Monsieur le bâtonnier de Perpignan, vous avez fait un long chemin pour être avec nous aujourd'hui, soyez en remerciés.

Votre présence aux côtés de Dominique DECOMBLE honore notre cour et témoigne votre attachement à la carrière de ce haut magistrat.

Soyez les bienvenus à la cour.

Madame Dominique DECOMBLE, soyez la bienvenue à Bourges.

Vous allez prochainement découvrir les charmes du Berry Nivernais, ils sont discrets et nombreux.

J'espère qu'ils égaleront ceux du pays catalan !

Mesdames et Messieurs, qui nous faites l'honneur d'être fidèles à nos audiences, pardon de ne pouvoir tous vous citer, soyez assurés de toute notre sympathie.

Mesdames et Messieurs, la vie est marquée par des étapes importantes qui sont parfois heureuses et parfois graves.

Ces journées s'égrènent comme autant de symboles qui rythment nos existences.

La vie judiciaire connaît ces mêmes pauses qui accompagnent les moments intenses d'une juridiction ou d'une carrière.

L'audience d'installation d'un nouveau Premier président est un événement fort pour notre cour.

Elle l'est tout autant pour vous Dominique DECOMBLE où, en cet instant, vous accédez officiellement pour la première fois aux importantes fonctions de Premier président.

Ce moment solennel est aussi un moment d'émotion, c'est le signe d'un nouveau départ pour la cour d'appel de Bourges.

Recevez tout d'abord, Monsieur le Premier Président, l'expression de mes très sincères félicitations.

En vous proposant, le Conseil supérieur de la magistrature a fait le choix d'un magistrat expérimenté, aguerri aux fonctions judiciaires et administratives, comme le retracera dans un instant le Président de chambre doyen.

Vous êtes un magistrat engagé au service de la Justice et résolument impliqué dans son bon fonctionnement au service des justiciables.

Vous succédez à Robert Cordas avec lequel j'ai travaillé avec joie et en totale confiance.

Haut magistrat à l'autorité souriante et aux compétences reconnues, il avait su en peu de temps s'imposer auprès de tous.

Il a fait le choix de rejoindre la principauté de Monaco.

La magistrature a perdu un de ses plus fidèles représentants et j'ai vu s'éloigner un prince de l'amitié.

Tous nos vœux l'accompagnent dans la réussite de ses nouvelles fonctions.

Aujourd'hui une page se tourne.

Monsieur le Premier Président, je me réjouis de vous accueillir.

Par une froide journée de janvier, vous avez quitté la gare de Perpignan, décrétée centre du monde par Salvador DALI, pour regagner la gare de VIERZON, chère à BREL et surtout centre de la France!

Vous qui avez principalement exercé vos fonctions dans le sud, ne pensez pas un instant que vous êtes dans le nord ! Vous êtes au coeur de la France !

Position Ô combien stratégique pour observer avec recul notre fonctionnement judiciaire !

L'institution judiciaire essuie régulièrement bien des critiques, souvent exagérées, du fait d'une méconnaissance de notre institution.

A ce constat global et réducteur, je vous propose de répondre localement par une action judiciaire modeste mais volontaire.

C'est ce que nous aurons à coeur de réaliser dans le cadre spécifique de la dyarchie.

Contrairement à ce que certains peuvent croire, elle est une force.

Non pas une force au service d'un duel, mais une dynamique au service d'un duo.

Vous pouvez compter sur ma loyauté et ma détermination pour assurer avec vous une co-administration de la juridiction et du ressort fondée sur l'écoute, le respect et le dynamisme au service de l'ensemble des juridictions de cette cour.

Cette volonté n'est rien sans un travail d'équipe.

Nous avons le privilège, Monsieur le Premier Président, de pouvoir nous appuyer sur des magistrats compétents, ayant un sens élevé de leurs fonctions.

Des chefs de juridiction volontaires, des fonctionnaires habités par la culture du bien faire ;

Un Service administratif régional à la taille modeste mais à la compétence étendue ;

Sans oublier auprès de nous une greffière en chef motivée et des secrétaires généraux ambassadeurs du Berry, orfèvres en leurs domaines.

Monsieur le Premier Président, ce n'est pas un cadeau pour jeunes mariés que je vous offre mais un privilège fonctionnel qu'il faut savoir saluer.

L'activité judiciaire sur notre ressort peut sans exagération se résumer en une formule que j'emprunte bien volontiers à notre collègue le Premier Président de la cour d'appel de Paris : « célérité et qualité » de la justice.

Ce qui ailleurs est parfois un espoir vain, est sur notre ressort une ambition vivante.

Puissent les ressources à venir nous permettre d'en assurer la continuité.

Monsieur le Président de chambre doyen vous présentera dans un instant l'activité de notre cour et les principales caractéristiques de notre ressort.

Il me revient de vous présenter le ministère public qui participe quotidiennement à l'oeuvre de justice par l'acte de poursuite.

Vous connaissez déjà les magistrats qui siègent à mes côtés.

A nous 5 nous formons l'équipe du parquet général.

Si nous sommes très différents, et c'est une chance, sachez que nous sommes solidaires comme les 5 doigts de la main avec comme valeur suprême l'unité de la magistrature et comme éthique quotidienne la culture du parquet.

Les 17 parquetiers du ressort exercent leurs fonctions avec conviction et j'insiste humanité, sous l'autorité de procureurs de la République expérimentés qui sont également les garants de dyarchie harmonieuse et dynamique.

Ces collègues parquetiers, souvent jeunes et bien formés, sont attachés à leur qualité de magistrat et à leur mission de gardien des libertés individuelles.

Sans entrer dans des analyses fastidieuses, sachez que la délinquance est maîtrisée.

Quant à la réponse pénale, elle est, sur l'ensemble du ressort, élevée, ferme et diversifiée.

Comme pour les magistrats du siège de ce ressort, les parquetiers ont la culture du bien faire.

Il nous revient désormais l'obligation, Monsieur le Premier Président, d'accompagner nos collègues et les juridictions à prolonger cette culture judiciaire volontaire et apaisée.

La taille et les caractéristiques du ressort de la cour d'appel de Bourges nous permettent par ailleurs de nous engager activement sur des chantiers nécessaires à la justice du XXIème siècle :

Je pense tout d'abord à l'émergence progressive d'une culture judiciaire numérisée.

La justice se modernise, comme le prouve l'usage fréquent de la visioconférence.

Mais il faut aller plus loin.

Les procédures pénales sont en voie de dématérialisation et la communication électronique doit devenir le moyen ordinaire du suivi des procédures civiles.

Des expérimentations intéressantes sont également en cours : le point visio public dans l'Indre, la signature électronique dans le Cher.

Je pense aussi à la nécessité d'accompagner des projets de juridictions modernisées. Quelques domaines méritent une attention particulière :

- la nouvelle gestion des chaînes pénales,

- la nouvelle organisation des tribunaux d'instance qui doit s'accompagner d'une meilleure offre judiciaire pour les justiciables,
- il en est de même du développement volontaire de l'accès au droit au service des territoires,
- par ailleurs, la réalisation d'ambitieux programmes immobiliers permettra de doter les juridictions de locaux modernes et adaptés aux attentes du justiciable,
- enfin, l'amélioration de l'aide aux victimes avec des associations compétentes doit demeurer une préoccupation constante.

Ces enjeux locaux, nous les partagerons avec l'ensemble des acteurs judiciaires:

Les magistrats et les fonctionnaires, mais également avec les professions judiciaires, les juges des tribunaux de commerce et des conseils de prud'hommes.

De nos premiers échanges, je sais que nous avons déjà la volonté d'animer ce ressort, de motiver magistrats et fonctionnaires afin de valoriser les valeurs et les résultats de notre cour.

Monsieur le Premier Président, ce n'est pas un défi que nous devons relever, c'est une ambition qu'ensemble nous saurons atteindre.

Soyez le bienvenu Monsieur le Premier Président.

Monsieur le Président de chambre doyen,
j'ai l'honneur de requérir qu'il vous plaise de
bien vouloir :

- Donner lecture du décret de nomination de
Monsieur Dominique DECOMBLE ;
- Procéder à son installation au siège qui
sera désormais le sien ;
- me donner acte de mes réquisitions ;
- dire que du tout il sera dressé procès-
verbal déposé aux minutes du greffe de
cette Cour.

Je vous remercie.